

SESSION 2015

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Toutes spécialités

BREVET DES MÉTIERS D'ART
Toutes spécialités

ÉPREUVE DE FRANÇAIS

(L'usage du dictionnaire et de la calculatrice est interdit)

Coefficient : 2,5

Durée : 2h30

Éléments de correction

Évaluation des compétences de lecture

(10 points)

Présentation du corpus

La longueur attendue est incitative. Néanmoins, une bonne réponse ne peut excéder 7- 8 lignes. Présenter le corpus n'équivaut pas à présenter chaque texte du corpus.

Question 1 : Présentez le corpus en trois à six lignes en montrant ce qui fonde son unité. (3 points)

Éléments de corrigé, par exemple :

Le corpus trouve son unité dans le spectacle de la parole judiciaire, la mise en scène de la justice.

Meursault, dans le texte 1, paraît spectateur de son propre procès, dont il observe et découvre les rituels. C'est à ce regard « étranger » qu'Antoine Garapon s'intéresse également en analysant l'événement de juger et l'impressionnant lieu de justice. Le document en montrant l'espace d'une cour d'appel illustre cette mise en scène de la parole judiciaire.

Analyse et interprétation

Les réponses attendues supposent obligatoirement une démarche analytique implicite du candidat (prise en compte de la question, proposition de réponse personnelle, relevé de procédés d'écriture impérativement associés au sens).

Question n°2 : Texte 2. Comment l'extrait montre-t-il que Meursault observe son propre procès comme un spectacle ? (3 points)

Éléments de corrigé, par exemple :

- Scène de roman qui présente étrangement un accusé observant la mise en place de son procès comme il le ferait de la mise en place d'une salle de spectacle.
- Meursault perçoit son procès qui commence comme un spectacle : « qui m'a fait penser à ces fêtes de quartier où, après le concert, on range la salle », cela l' « intéressait de voir un procès ».

- La préparation, l'attente, ressemblent à celles d'un spectacle : « des voix, des appels, des bruits de chaises », « le trac », « une petite sonnerie », « tout ce monde dans cette salle close », ...
- Il est spectateur étranger d'une scène qu'il essaye de comprendre sans y parvenir réellement : « j'ai compris...je n'ai eu qu'une impression... j'étais un peu étourdi aussi... je crois bien... il m'a fallu un effort pour comprendre... j'ai remarqué... » (importance des modalisateurs).
- La salle du tribunal ressemble à une salle de spectacle : « pleine à craquer », dont il serait un acteur (sa position dans le box des accusés, entouré des gendarmes, la compréhension qu'il a qu'on « se pressait » pour le « voir »).
- Les gens de justice semblent avoir revêtu des costumes de scène : l'avocat est en « robe », le procureur vêtu de « rouge », « trois juges, deux en noir, le troisième en rouge ». Ils débutent un rituel très codifié : les juges sont assis au milieu d'une tribune qui domine la salle et c'est celui du milieu, en rouge, qui déclare l'audience ouverte.

Question n°3 : Texte 1 et document 3. En quoi le document 3 illustre-t-il l'analyse d'Antoine Garapon ? (4 points)

Éléments de corrigé, par exemple :

Dans son analyse Antoine Garapon insiste sur le fait que pour un spectateur assistant pour la première fois à une audience, ce sont « les robes, le décor de la salle d'audience » qui sont les plus frappants. L'image présentant la cour d'appel de Paris montre une architecture qui effectivement impressionne visuellement : boiseries, nombre et grosseur des luminaires, balcons. Le spectateur peut également être frappé par l'importance du vêtement (robes, hermine) des gens de justice. (les candidats pourraient évoquer les couleurs rituelles – rouge, noir et blanc – mais celles-ci ne seront pas visibles sur un document noir et blanc). La symbolique du lieu dont parle Antoine Garapon se retrouve sur l'image, celle-ci montre clairement une séparation entre les différents intervenants : la cour au centre et surélevée, les différents avocats en face-à-face, l'espace public séparé. La « règle du jeu » et « les acteurs » dont parle Antoine Garapon sont ainsi présentés comme prêts à « jouer » un spectacle, celui de l'« événement de juger ».

Évaluation des compétences de lecture

(10 points)

Selon vous, la mise en scène de la parole dans les espaces de prise de parole publique (réunion politique, pièce de théâtre, procès, émission télévisée, etc.) contribue-t-elle à son efficacité ?

Vous répondrez à cette question, dans un développement organisé d'une quarantaine de lignes, en vous appuyant sur les textes du corpus, sur vos lectures de l'année et sur vos connaissances personnelles.

Lecture-culture/utilisation des connaissances (3 points) - Utilisation des textes et documents du corpus - Utilisation d'une lecture au moins de l'année - Utilisation de connaissances personnelles (cours d'histoire, film, actualité, exposition ...) Donc les attentes du libellé sont respectées et la compétence validée.	 OUI - NON OUI - NON OUI - NON OUI - NON
Argumentation (4 points) - Affirmation d'un point de vue personnel - Construction cohérente de la réponse - Prise en compte des deux directions présentes dans la question. Donc l'argumentation est recevable et la compétence validée.	 OUI - NON OUI - NON OUI - NON OUI - NON
Expression (3 points) - La structure des phrases est globalement correcte - L'orthographe est globalement correcte - Le lexique utilisé est globalement approprié et précis.	 OUI - NON OUI - NON OUI - NON